



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AGENCE
FRANCE TRÉSOR

L'Agence France Trésor a pour mission de gérer la dette et la trésorerie de l'État au mieux des intérêts du contribuable et dans les meilleures conditions possibles de sécurité.

AFT

CADRE BUDGÉTAIRE

LA DETTE DE L'ÉTAT

LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT

LE CONTRÔLE DES RISQUES

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PUBLICATIONS

ACCUEIL > CADRE BUDGÉTAIRE > BUDGET DE L'ÉTAT

BUDGET DE L'ÉTAT

[Projet de loi de finances 2021](#)

[Troisième loi de finances rectificative pour 2020 \(30/07/2020\)](#)

[Projet annuel de performance \(PAP\)](#)

[Programme indicatif de financement de l'État](#)

- [Télécharger le document complet de présentation aux économistes de marché - PLF 2021](#)
- [En savoir plus sur le PLF 2021 sur le site du Ministère de l'Économie et des Finances](#)

2021

1. Le Conseil des ministres a adopté le 28/09/2020 le projet de loi de finances pour 2021. Le besoin prévisionnel de financement de l'État atteindra 282,3 milliards d'euros, du fait principalement d'un déficit budgétaire de 152,8 milliards d'euros et de 127,3 milliards d'euros d'amortissement de dette à moyen et long terme venant à échéance en 2021. La reprise partielle de la dette de SNCF Réseau ajoutera par ailleurs 1,3 milliard d'euros d'amortissements de dette à financer par l'État en 2021.
2. Le besoin de financement en 2021 sera couvert par (i) le programme d'émission de titres d'État à moyen et long terme à hauteur de 260 milliards d'euros net de rachats (ii) 18,8 milliards d'euros de hausse de l'encours des titres d'État à court terme (BTF) (iii) enfin d'autres ressources de trésorerie pour un montant de 3,5 milliards d'euros sur la base d'une hypothèse de primes nettes des décotes à l'émission d'un montant de 3 milliards d'euros.
3. La charge budgétaire de la dette est prévue à 37,1 milliards d'euros, dont 0,7 milliard d'euros de charges d'intérêt sur la dette partiellement reprise de SNCF Réseau.
4. Le plafond de la variation nette, appréciée en fin d'année et en valeur nominale, de la dette négociable de l'État d'une durée supérieure à un an est fixé à 132,7 milliards d'euros.
5. Les détails du programme de financement moyen et long terme pour 2021 seront communiqués en décembre 2020.

2020

6. Depuis le début de l'année 2020, la France a bénéficié de conditions de financement historiquement basses dans un contexte inédit sur les marchés de dette souveraine en zone euro. Le taux moyen pondéré sur les émissions de dette d'État à moyen et long terme ressort sur les trois premiers trimestres de l'année à -0,11 %, à comparer à un taux de 0,11 % en 2019 et une moyenne de 1,63 % sur la période 2009-2017.
7. Le déficit à financer pour 2020 est révisé à la baisse à 206,0 milliards d'euros, contre 225,1 milliards prévu dans la loi de finances rectificative (LFR 3) 2020 votée en juillet 2020.
8. Le poste « autres ressources de trésorerie », comprenant l'enregistrement de primes de trésorerie à l'émission, est porté à 20 milliards d'euros contre 10,5 milliards d'euros prévus dans la LFR 3 2020.
9. L'encours des titres d'État à court terme (BTF) augmente de 42,8 milliards d'euros soit un montant moindre qu'envisagé en troisième loi de finances rectificative avec une hausse de 82,9 milliards d'euros.
10. Pour 2020, les émissions de dette à moyen et long terme nettes des rachats restent stables à 260,0 milliards d'euros.

sur l'inflation.

En milliards d'euros	2020	2021
Besoins de financement		
Amortissement de la dette à moyen et long terme	136,1	128,1
Dont amortissement de la dette à moyen et long terme (nominal)	130,5	127,3
Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés)	5,6	0,8
Amortissements des autres dettes	0,5	0,0
SNCF Réseau - amortissements	1,7	1,3
Déficit à financer	206,0	152,8
Autres besoins de trésorerie	0,4	0,1
Total	344,7	282,3
Ressources de financement		
Émission de dette à moyen et long termes nette des rachats	260,0	260,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement	0,0	0,0
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme	42,8	18,8
Variation des dépôts des correspondants	10,9	0,0
Variation des disponibilités du Trésor	11,0	0,0
Autres ressources de trésorerie	20,0	3,5
Total	344,7	282,3

Troisième loi de finances rectificative pour 2020

La troisième loi de finances rectificative pour 2020 a été promulguée le 30/07/2020.

Les mesures déployées par le Gouvernement pour limiter l'impact de la crise sanitaire sur l'économie se traduisent par une augmentation du déficit budgétaire à 225,1 milliards d'euros, contre 185,5 milliards d'euros prévus dans la seconde loi de finances rectificative pour 2020 promulguée le 25 avril dernier (LFR 2). Le besoin de financement de l'État pour 2020 s'élève ainsi à 364,2 milliards d'euros, soit une hausse de 39,6 milliards d'euros par rapport à la LFR 2.

Dans ce contexte, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, a arrêté le détail du programme révisé de financement pour 2020. Les émissions de moyen et long terme nettes des rachats s'établiront à 260 milliards d'euros (+15 milliards d'euros par rapport à la LFR 2) tandis que la variation des titres d'État à court terme (BTF) est portée à 82,9 milliards d'euros (+18,8 milliards d'euros par rapport à la LFR 2).

En milliards d'euros	LFI 2020 (Loi de finances initiale)	LFR 1 (23 mars 2020)	LFR 2 (25 avril 2020)	LFR 3 (23 juillet 2020)
Besoins de financement				
Amortissement de la dette à moyen et long terme	136,4	136,4	136,2	136,2
Dont amortissement de la dette à moyen et long terme (nominal)	130,5	130,5	130,5	130,5
Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés)	5,9	5,9	5,7	5,7
Amortissements des autres dettes	0,5	0,5	0,5	0,5
SNCF Réseau - amortissements	1,8	1,7	1,7	1,7
Déficit à financer	93,1	109,0	185,5	225,1
Autres besoins de trésorerie	-1,3	-1,5	-1,5	0,7
Total	230,5	246,1	324,6	364,2
Ressources de financement				
Émission de dette à moyen et long termes nette des rachats	205,0	210,0	245,0	260,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement	2,0	0,0	0,0	0,0
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme	10,0	27,5	64,1	82,9
Variation des dépôts des correspondants	6,4	0,0	0,0	1,8
Variation des disponibilités du Trésor	3,6	4,1	9,0	9,0
Autres ressources de trésorerie	3,5	4,5	6,5	10,5
Total	230,5	246,1	324,6	364,2

Projet annuel de performance (PAP) pour 2020

- [Extrait relatif au programme 117 "Charge de la dette et trésorerie de l'État" \(PLF 2020\)](#)
- [Extrait relatif au compte de commerce "Gestion de la dette et de la trésorerie de l'État" \(PLF 2020\)](#)

Programme indicatif de financement de l'État pour 2020

Sur la base du projet de loi de Finances pour 2020, Bruno le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, a arrêté le programme indicatif de financement de l'État pour l'année 2020.

En 2020, l'État doit financer un déficit budgétaire prévisionnel de 93,4 Md€, le remboursement de 136,4 Md€ de dette à moyen et long terme venant à échéance (compte tenu de 41,1 Md€ de rachats, effectués en 2018 et 2019, de titres arrivant à échéance en 2020), d'autres besoins de trésorerie pour -1,3 Md€, ainsi que l'impact de la reprise partielle de la dette de SNCF réseau, soit une contribution à hauteur de 1,8 Md€ sur les amortissements de dette intervenant en 2020.

court terme permettra d'améliorer la liquidité des titres, dont les émissions, et donc l'encours, ont diminué ces dernières années sous l'effet de l'encaissement d'importantes primes de trésorerie à l'émission, consécutives à la baisse de taux observée. Ce programme d'emprunt sera complété par un total net de 15,8 Md€ d'autres ressources, incluant l'augmentation des dépôts des correspondants du Trésor et les abondements du Fonds pour l'innovation pour 6,4 Md€.

Ce programme de financement s'inscrit dans le cadre de la loi de finances pour 2020 qui fixe à 74,5 Md€ le plafond de la variation nette, appréciée en fin d'année et en valeur nominale, de la dette négociable de l'État d'une durée supérieure à un an.

Comme au cours des années précédentes, l'Agence France Trésor ajustera ses émissions pour répondre à la demande et assurer la liquidité des valeurs du Trésor. Le programme prévoit notamment que les émissions d'obligations indexées, tant sur l'inflation française qu'européenne, représenteront environ 10 % des émissions nettes à moyen et long terme.

L'AFT procédera en 2020 à des rachats de titres (BTF et OAT, nominaux et indexés) en fonction des conditions de marché.

En milliards d'euros	2020 PLF ¹
Besoins de financement	
Amortissement de la dette à moyen et long terme	136,4
Dont amortissement de la dette à moyen et long terme (nominal)	130,5
Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés)	5,9
Amortissements des autres dettes	0,5
SNCF Réseau - amortissements	1,8
Déficit à financer	93,4
Autres besoins de trésorerie	-1,3
Total	230,8
Ressources de financement	
Émission de dette à moyen et long termes nette des rachats	205,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement	2,0
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme	10,0
Variation des dépôts des correspondants	6,4
Variation des disponibilités du Trésor	3,9
Autres ressources de trésorerie	3,5
Total	230,8

¹ Tel qu'adopté en première lecture à l'assemblée nationale le 19 novembre 2019

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES

1. Création de nouveaux titres

Ce site utilise des cookies En naviguant sur notre site vous acceptez l'installation et l'utilisation des cookies sur votre ordinateur. [En savoir plus](#)

J'accepte

Non, merci

2/3 ans, d'une nouvelle souche de référence à 5 ans, et d'une nouvelle souche de référence à 10 ans.

- L'AFT étudiera également, en lien avec les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT), les perspectives d'émission par syndication d'une nouvelle ligne à 30 ans en fonction de la demande du marché.

Sur le segment des obligations indexées sur l'inflation, l'AFT procédera à l'émission d'une nouvelle ligne indexée sur l'inflation française (OATi) de maturité comprise entre 10 et 15 ans, et à l'émission par adjudication d'une nouvelle ligne indexée sur l'inflation européenne (OAT€i) de maturité 5 ans.

L'AFT continuera par ailleurs d'abonder son obligation verte créée en janvier 2017 au gré de la demande de marché et dans la limite du montant des dépenses vertes éligibles pour 2020.

L'AFT continuera également d'abonder l'ensemble de ses souches nominales, indexées sur l'inflation européenne et indexées sur l'inflation française existantes en fonction de la demande exprimée pour celles-ci.

2. Méthodes et calendrier des adjudications

En fonction des conditions de marché et des recommandations des SVT, une adjudication d'OAT nominales et/ou une adjudication d'OAT indexées, pourra se dérouler le premier jeudi des mois d'août et de décembre. Durant les autres mois, les OAT de maturité 8 ans et au-delà seront adjudguées le premier jeudi du mois et les OAT de maturité de 2 à 8 ans le troisième jeudi du mois.

Les adjudications de titres nominaux se tiendront à 10h50, et les adjudications de titres indexés sur l'inflation se tiendront à 11h50. Une adjudication de BTF se tiendra de manière hebdomadaire les lundis à 14h50.

L'AFT informera les participants de marché de tout ajustement du calendrier d'adjudication.

Concernant les titres à adjuger, l'AFT se réserve, comme les années précédentes, la possibilité d'adapter ses émissions à la demande finale estimée par les SVT en abondant des titres qui ne sont pas des lignes de référence. L'AFT pourra également, selon les recommandations de SVT, abonder des BTF qui ne sont pas des lignes de référence.

3. Gestion de la durée de vie moyenne de la dette

La mise en œuvre de la réduction de la durée de vie moyenne de la dette engagée en 2001 demeure suspendue. Le programme de contrats d'échange de taux sera réactivé si les conditions de marché le justifient.

4. Bilan du programme de financement 2019

Le montant nominal des emprunts bruts à moyen et long terme émis en 2019 a atteint 245,6 Md€ répartis entre 228,3 Md€ d'obligations à taux fixe et 17,3 Md€ d'obligations indexées sur l'inflation.

L'AFT a procédé à 30,5 Md€ de rachats de titres arrivant à échéance en 2020 et à 15,1 Md€ de rachats de titres arrivant à échéance en 2021.

SERVICE-PUBLIC.FR | LEGIFRANCE.GOUV.FR | GOUVERNEMENT.FR | FRANCE.FR | RGAA
| DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR

© Tous droits réservés AFT 2019 | Mentions légales | Plan du site | Recevoir nos publications | Contact